

intérêts depuis. De plus, sur le même papier se trouvait une reconnaissance de vous, comme quoi vous n'exigeriez point la retenue de \$800, si vous n'obteniez point jugement favorable dans l'affaire Dorion.—Je compris alors que nous nous trouvions sans aucune obligation envers vous pour la remise de la retenue, vû que c'était un arrangement entre mon Père et vous. Si je n'avais pas eu confiance en vous, il n'aurait fallu que la moitié de tout ce qui se passait pour mettre en doute votre sincérité, votre honnêteté et votre bonne foi, cependant j'étais loin de l'attribuer à aucun manque, de votre part, de ces trois qualités que je vous reconnais, mais par exemple je l'attribuai à votre négligence qui vous est reconnue dans les affaires. J'aurais pu, si j'avais voulu, comme on dit, vous faire jouer dans mes cartes, mais non, la seule chose que je voulais constater, c'était si réellement ces \$672 conditionnellement inclus dans l'obligation correspondaient à cette affaire McKenzie pour laquelle vous m'offriez de me tenir quitte pour £50. Je fus vous voir, nous en causâmes et vous devez vous rappeler clairement encore que les explications que vous m'en donnâtes répondaient entièrement à cette même affaire. C'est-à-dire qu'il s'agissait d'une réclamation d'un nommé McKenzie dans l'affaire du Grand Tronc : que vous vous en étiez rendu responsable ; qu'il vous avait poursuivi ; qu'il avait jugement contre vous ; que vous n'aviez point payé, mais que vous étiez exposé à des difficultés, mais qu'avec £50 vous espériez régler l'affaire définitivement ; du moins que vous m'en déchargiez entièrement. Vous prétendiez avant-hier, lorsque je vous rappelai ceci, que j'avais mal compris, qu'il s'agissait d'un billet à propos de cette affaire, enfin je ne sais quoi, car pour vous dire la vérité j'ai trouvé vos explications d'avant-hier pas mal incompréhensibles. Toujours est-il que je n'ai pu me méprendre sur vos avant-dernières explications, car j'étais allé chez vous avec la détermination de constater si les \$672 conditionnellement payés correspondaient à cette affaire McKenzie, pour laquelle vous me redemandiez £50 : et je sortis de votre *office* entièrement satisfait et convaincu. Alors j'avais deux alternatives : soit de vous demander la remise en entier \$672 avec les intérêts, laquelle somme n'a pas encore été payée, quoique cette affaire traîne depuis une dizaine d'années, soit de vous donner

91